

—

L'AFL publie son 2^{ème} Baromètre de la santé financière des « Petites villes de demain » avec l'ANCT

—

En ce mois de novembre 2022, l'AFL, la banque des collectivités, publie la deuxième édition de son Baromètre de la santé financière consacrée aux « Petites villes de demain ». Cette nouvelle publication dresse le portrait financier des collectivités regroupées dans le programme « Petites villes de demain » (PVD) de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dont l'AFL est partenaire. Elle est, comme le Baromètre de la santé financière des collectivités publié en juin, assise sur la note attribuée par l'AFL à chaque collectivité. Ces Petites villes de demain se distinguent-elles de l'ensemble des communes françaises ? Comment leur santé financière évolue-t-elle ? Peut-on corrélérer la santé financière et les charges de centralité supportées par ces communes ?

Une seconde édition Baromètre de la santé financière des Petites villes de demain

« Les collectivités abordent 2023 dans un contexte qu'assombrissent les difficultés énergétiques, le retour de l'inflation et les incertitudes géopolitiques. Même si leur santé financière globale reste solide, les contrastes d'un territoire à l'autre restent très marqués. C'est pour mesurer leur ampleur et leur évolution que l'AFL a poursuivi son étude approfondie de la situation des collectivités concernées par le programme Petites villes de demain, dans le cadre de son partenariat avec l'ANCT », rappelle Jérôme Pasco, Maire de Conches-en-Ouche (commune du programme PVD) et membre du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

Cet état des lieux de la santé financière des Petites villes de demain, établi sur la période 2017-2021, prolonge et complète le Baromètre complet de la santé financière des collectivités publié en juin. Il replace les données dans une perspective élargie, par une mise en regard des notes et des charges de centralité des communes concernées. Une perspective comparative dans le temps et au sein des divers territoires est également adoptée.

Qu'est-ce que « Petites villes de demain » ?

Le programme Petites villes de demain (PVD) a été lancé le 1^{er} octobre 2020 par l'ANCT et rassemble plus de 1600 communes de moins de 20 000 habitants, exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilité. L'objectif est de renforcer la capacité des élus de ces communes à définir et conduire leur projet de revitalisation en leur donnant les moyens de conforter leur statut de centralité territoriale. Le programme coordonne les moyens de nombreux partenaires et de l'Etat, notamment dans le cadre des Contrats de relance et de transition écologique.



Les charges de centralité sont essentielles à l'analyse de la santé financière des communes

Focus méthodologie :

Ce baromètre utilise la notation que l'AFL attribue à toutes les collectivités, calculée à partir des comptes annuels des collectivités et prenant en compte :

- La solvabilité (pondérée à 55%)
- Le poids de l'endettement (pondérée à 20%)
- Les marges de manœuvre budgétaire (pondérée à 25%)

Pour le baromètre, les notes ont été agrégées pour obtenir des moyennes sur différents périmètres (typologie de collectivité, entité territoriale, année ...)

La note va de 1 à 7 : 1 étant la meilleure note et 7 la plus dégradée.

L'analyse financière réalisée par l'AFL confirme la tendance observée lors de l'édition précédente : les communes PVD affichent des situations financières structurellement fragilisées par rapport aux autres communes, mais l'écart tend à se réduire progressivement depuis cinq ans.

L'étude met en lumière une corrélation sensible : plus une commune PVD joue un rôle de centralité important, plus sa note financière est dégradée, et ce quel que soit le coefficient de centralité (intermédiaire ou structurant).

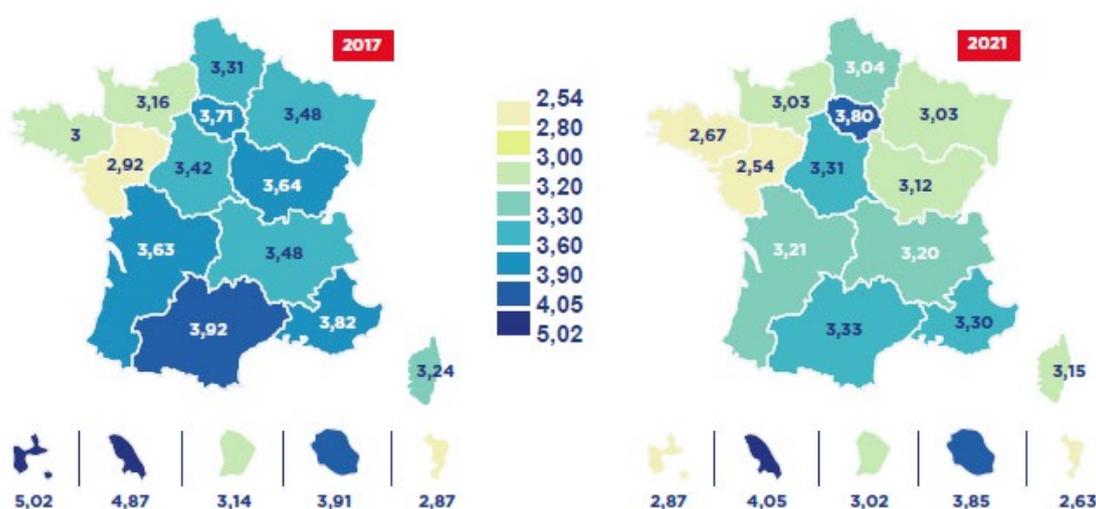
L'année 2020, année de lancement du programme PVD mais aussi de la crise sanitaire, est charnière : le programme a joué un rôle central dans la résilience observée dans les communes de moins de 20 000 habitants, dont la santé financière s'est améliorée en 2021, mais la tendance demande encore à être confirmée.

Les inégalités entre les communes PVD se réduisent sur le territoire français

Entre 2017 et 2021, Les communes PVD ont profité de l'amélioration globale de la situation financière des collectivités mise en avant par le Baromètre général. Elles ont ainsi bénéficié en 2021 de la reprise économique, qui conjuguée au maintien des dispositifs de soutien budgétaire et au déploiement du plan « France Relance » a créé un contexte plus favorable aux budgets locaux.

Sur la période, les notes financières attribuées aux communes PVD se sont, en moyenne, améliorées dans toutes les régions, l'Île-de-France mise à part. L'augmentation est souvent plus marquée dans les régions aux notes financières plus basses, ce qui traduit une réduction des inégalités.

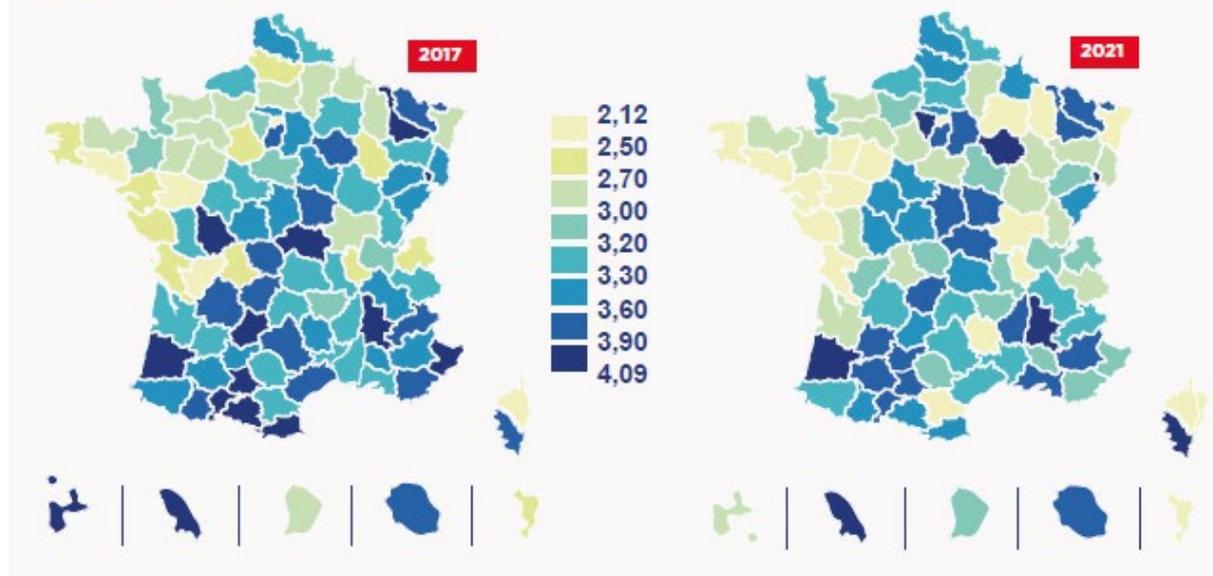
EVOLUTION DES MOYENNES RÉGIONALES ENTRE 2017 ET 2021



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@af1-banque.fr - 04 69 84 81 04

EVOLUTION DES MOYENNES DÉPARTEMENTALES DES COMMUNES PVD ENTRE 2017 ET 2021



L'étude est à retrouver en intégralité sur : <http://www.agence-france-locale.fr/laf- publie-son-2eme-barometre-de-la-sante-financiere-des-petites-villes-de-demain-avec-lanct>

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication
lucille.simon@afl-banque.fr - 04 69 84 81 04

